CGECI
CONFEDERATION GENERALE DES ENTREPRISES DE CÔTE D'IVOIRE

"Le Patronat Ivoirien"

ATELIER D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

Thème :
Élaborer une stratégie et un reporting RSE (Cadre légal et volontaire)

Participez à cet atelier pour vous imprégner d'une méthodologie synthétique pour élaborer, piloter et rapporter une démarche RSE en entreprise.

1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Longtemps considérée comme une activité volontaire, la prise en compte de la responsabilité sociétale (RS) est devenue un enjeu de légalité et de conformité pour les entreprises.

Depuis longtemps ; le droit ivoirien est riche d'enjeux de durabilité : dispositions de droit social, droit environnemental, droit forestier ou agricole, etc. qui s'imposent à l'entreprise. Ce droit s'est enrichi de dispositions spécifiques à la RSE ou d'autres exigences répondant aux préoccupations de la Responsabilité Sociétale d'une entreprise.
Les lignes directrices de la norme ISO 26000, les exigences des normes de performances de la SFI, l'évolution des normes ISO, la multiplication de standards spécialisés (OLB, SAN, etc.,) sont autant de référentiels volontaires qui s'ajoutent.
Ensemble, ils alimentent des exigences qui tendent à se multiplier dans les contrats et les procédures opérationnelles des entreprises.

Pourtant, si les enjeux du développement durable sont bien compris, les outils & méthodologie de la RSE semblent encore échapper à nombre d'entreprises ivoiriennes, quand bien même certains sont déjà mis en œuvre sans être valorisés comme tels. La perception d'une contrainte à mettre en place une démarche RSE peut être perçue, au détriment de l'appropriation d'outils indispensables à une meilleure gestion des risques ou au développement d'opportunité économiques.

Alors, pourquoi, comment et selon quels référentiels élaborer une stratégie RSE ? Établir une communauté RSE au sein de l'entreprise ? Préparer un rapport RSE ?

2. OBJECTIFS

Le présent atelier vise globalement à expliquer aux entreprises les Lois et la démarche RSE, afin de leur permettre d'élaborer une démarche RSE sachant mutualiser les exigences légales ivoiriennes et les principaux référentiels internationaux, tout en identifier une méthodologie de pilotage et de reporting.

Plus spécifiquement, les participants seront capables de :

- Comprendre comment mobiliser les référentiels légaux et volontaires ;
- Comprendre comment élaborer et déployer une stratégie RSE en entreprise ;
- Identifier des outils de pilotage et de reporting.

3. APERÇU DU CONTENU DE LA FORMATION

La formation sera simultanément assurée par 2 membres de la commission RSE de la CGECI, en assurant un cadre d'échange et d'interaction permanent avec les participants.

Elle s'attachera dans une première partie à partager un cadre commun de compréhension, pour mettre à jour les acquis des participants et les compléter. La 2nde partie sera construite à partir de cas pratiques qui seront proposés par les participants

Elle suivra une double méthodologie :

- Méthode interrogative : Le questionnement sera le principal moyen utilisé par les formateurs, les interventions évolueront en fonction des réponses apportées par les apprenants. Il existera un feed-back permanent entre participants.
- Méthode active de découverte : elle a pour point de départ l'action, où les connaissances se construisent, en engageant une réflexion permanente des participants, dans un processus d'action-expérience pour tester/valider les apprentissages partagés.

4. RÉSULTATS ATTENDUS

- Les Lois sont clairement expliquées et maîtrisées ;
- La démarche de déploiement de la RSE en entreprise est expliquée ;
- Les mécanismes et les outils de pilotage de la RSE sont connus.

5. DURÉE DE LA FORMATION

La formation durera 2 heures

6. PUBLIC CIBLE

Cette formation de pointe s'adresse aux Dirigeants et Décideurs des Entreprises, groupements et associations d'entreprises membres de la CGECI.
Environ cent (100) participants sont attendus à cet atelier.

7. DATE ET LIEU

La formation se tiendra le **30 septembre 2021** au siège de la CGECI.

8. ANIMATION

Cet atelier sera animé par deux formateurs :

- **M. Cédric A. Lombardo**

Directeur associé du cabinet BeDevelopment, M. Lombardo est expert en management de l'innovation et du développement durable. Il accompagne régulièrement des organisations internationales, des sociétés publiques ou privées dans la mise en œuvre de démarche de développement durable, dans plusieurs secteurs de l'économie ivoirienne.

- **Mme Josianne ZOUNDI**

Mme Josianne ZOUNDI est Gérante de la société Facility's Sarl. Membre depuis 2015 de la Commission GERSE, au sein de laquelle elle préside la Sous-Commission RSE elle accompagne les PME dans leur démarche RSE.